



Procès-verbal de la **réunion du conseil d'établissement (CÉ)**
tenue le 5 février 2025, à 18h30
au salon du personnel de l'école

Participants à la séance du 5 février 2025

Présences

Beauchamp , Marie-Pier	parent
Dufresne , Livia	parent
L'Écuyer , Louis-Philippe	parent
Amine , Messaoud	parent
Akimi , Danielle	parent
Nappert , Marie-Soleil	personnel enseignant
Bélisle , Thomas	personnel enseignant (orthopédagogue)
Caron , Marie-Pierre	personnel enseignant
Gagnon , Francis	personnel enseignant
Laverdure , Tanya	service de garde
Lafortune , Serge	membre de la communauté
Bélanger , Claude	membre de la communauté
Séguin , Émilie	directrice
Eddassi , Salima	secrétaire d'assemblée

Absences

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h34.

1. Préliminaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

C.É. 2024-2025-32

Mme Livia Dufresne propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par M. Louis-Philippe L'Écuyer.

Adoptée

1.2 Période d'intervention du public

Aucune intervention du public.

1.3 Panier du CÉ au secrétariat

Intervention de M. Louis-Philippe L'écuyer en lien avec la sécurité dans le débarcadère du

service de garde en soirée :

- Les élèves du service de garde sortent et marchent souvent seuls vers les autos de leurs parents car plusieurs parents choisissent d'attendre dans leur auto lorsqu'il fait froid. Les enfants se retrouvent à marcher très près des voitures ou entre des voitures. Certains parents avancent sans toujours attendre que les élèves soient sur le trottoir. Deux incidents se sont produits récemment dans le débarcadère.
- Un rappel aux parents a été fait afin qu'ils viennent chercher leur enfant directement à la porte et les éducateurs ne laisseront pas les enfants sortir seul.
- Un rappel a aussi été fait afin que les élèves débarquent le plus souvent possible du côté passager pour accéder tout de suite au trottoir.
- Les policiers avaient accru leur présence dans les dernières semaines mais n'avaient rien soulevé d'anormal.
- On continue d'observer des parents récalcitrants qui refusent d'adhérer aux protocoles mis en place pour le débarcadère. Certains parents sont aussi irrespectueux et parfois agressifs.
- La prochaine étape pourrait être de faire une demande afin d'obtenir des panneaux afin d'interdire les arrêts sur la rue Doucet à certaines heures précises. Une des meilleures façons de faire bouger les choses reste d'appeler au 311 afin de soulever l'enjeu de la sécurité des élèves.

Intervention de Mme Danielle Akimi sur la mise à jour du site web de l'école :

- Mme Akimi a remarqué en cherchant des informations sur le site de l'école que plusieurs informations étaient passées date ou absentes.
- Les procès-verbaux des rencontres du CÉ sont déposés sur le site web mais ils doivent d'abord avoir été approuvés par le CÉ, ce qui peut occasionner des délais.
- Mme Akimi propose de donner un coup de main avec le site web.

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2024

Les membres qui étaient présents à la rencontre du 18 décembre 2024 sont invités à prendre la parole s'ils souhaitent faire des modifications ou des commentaires.

C.É. 2024-2025-33

Mme Marie-Pier Beauchamp propose l'adoption du procès-verbal du 18 décembre 2024 tel que présenté, appuyée par M. Thomas Bélisle.

Adoptée

1.5 Suivis au procès-verbal du 18 décembre 2024

Aucun suivi à effectuer.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Traiteur Cantine pour tous

Mme Émilie souhaite obtenir l'approbation du CÉ afin de reconduire l'offre du traiteur Cantine pour tous l'an prochain.

C.É. 2024-2025-34

Mme Danielle Akimi propose d'approuver le service de traiteur Cantine pour tous pour l'an prochain, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Approuvée

2.2 Petits déjeuners

Mme Émilie souhaite obtenir l'approbation du CÉ afin de reconduire l'offre des Petits Déjeuners l'an prochain. En plus de la bénévole en chef, qui est retraitée, plusieurs parents sont bénévoles et viennent aider. Cependant, leur présence n'est pas toujours stable d'une journée à l'autre ce qui cause parfois des complications. Un rappel sera fait aux parents de l'école afin d'attirer plus de bénévoles.

C.É. 2024-2025-35

Mme Tanya Laverdure propose d'approuver l'offre des Petits Déjeuners pour l'an prochain, appuyée par Mme Marie-Pier Beauchamp.

Approuvée

2.3 Photos 2025-2026 La Pomme Verte

Le CSSPO a procédé à un appel d'offre pour les photos scolaires et c'est l'entreprise La pomme verte qui a remporté l'appel d'offre. Mme Émilie souhaite faire affaire avec eux pour les photos l'an prochain.

C.É. 2024-2022-36

Mme Livia Dufresne propose d'approuver l'entreprise La Pomme Verte pour les photos scolaires l'an prochain, appuyée par Mme Salima Eddassi.

Approuvée

2.4 Camp semaine de mars

Moins de 10 parents se sont montrés intéressés par un camp au service de garde lors de la semaine de mars. Il n'y aura donc pas de service de garde lors de la semaine de relâche en mars.

C.É. 2024-2022-37

Mme Salima Eddassi propose d'approuver la décision de ne pas ouvrir le service de garde cette année durant la semaine de mars, appuyée par Mme Marie-Pier Beauchamp.

Approuvée

2.5 Grille-matières

Une consultation a été menée au sein des enseignants afin d'avoir leurs propositions pour la grille-matières 2025-2026. Cette grille-matières détaille le nombre d'heures d'enseignement pour chaque matière, entre autres, les heures de spécialité (éducation physique, anglais et musique). Pour l'an prochain, la décision est le statu quo par rapport à 2024-2025.

C.É. 2024-2022-38

Mme Livia Dufresne propose d'approuver la grille-matières telle que présentée, appuyée par M.

Louis-Philippe L'Écuyer.

Approuvée

2.6 Normes et modalités – Ajout

À la demande du CSSPO, un libellé doit être ajouté aux normes et modalités en lien avec les absences lors des épreuves locales ou ministérielles. Lors d'absences aux épreuves locales, la direction ne peut exiger un billet médical. Toutefois, lors d'absences aux épreuves ministérielles, la décision d'exiger un billet médical, ou non, est à la discrétion de la direction.

C.É. 2024-2022-39

M. Thomas Bélisle propose d'approuver l'ajout du libellé aux normes et modalités à la demande du CSSPO, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Approuvée

2.7 Sortie des brigadiers - Cinéma

Les responsables de la brigade souhaitent faire une sortie au cinéma avec les élèves brigadiers.

C.É. 2024-2022-40

Mme Marie-Pier Beauchamp propose d'approuver la sortie du cinéma pour les brigadiers, appuyée par Mme Marie-Pierre Caron.

Approuvée

2.8 Sortie au Flying Squirrel - Finissants

Les enseignants de 6^e année souhaitent faire une sortie au centre de trampoline Flying Squirrel avec les finissants.

C.É. 2024-2022-41

Mme Marie-Soleil Nappert propose d'approuver la sortie au Flying Squirrel, appuyée par M. Francis Gagnon.

Approuvée

2.9 Sortie au cinéma - Finissants

Les enseignants de 6^e année souhaitent faire une sortie au cinéma avec les finissants.

C.É. 2024-2022-42

M. Francis Gagnon propose d'approuver la sortie au cinéma des finissants, appuyée par Mme Tanya Laverdure.

Approuvée

2.10 Sortie au musée régional de l'Outaouais – 4^e année

Les enseignants de 4^e année souhaitent faire une sortie au musée régional de l'Outaouais.

C.É. 2024-2022-43

Mme Marie-Pier Beauchamp propose d'approuver la sortie au musée régional de l'Outaouais pour les élèves de 4e année, appuyée par M. Thomas Bélisle.

Approuvée

2.11 Sortie à la Ferme Éco des Champs – Préscolaire 4 ans

Les enseignantes du préscolaire souhaitent faire une sortie à la Ferme Éco des Champs à Luskville. Cette sortie sera payée par le Fonds 3.

C.É. 2024-2022-44

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose d'approuver la sortie à la Ferme Éco des Champs pour les élèves du préscolaire 4 ans, appuyée par Mme Salima Eddassi.

Approuvée

2.12 Critères d'affectation des directions d'école

Le point 2.12 est remis à la fin de la rencontre pour permettre une discussion plus élaborée. Mme Émilie sortira pour ce point puisque cela concerne les directions.

3. Points de discussion ou d'information**3.1 Fonds à destination spéciale**

Mme Émilie fait un sommaire des revenus et des dépenses dans le fonds à destination spéciale. Les changements aux montants représentent les achats de pizza.

3.2 Suivi du projet éducatif/Chantiers en cours

Les résultats en lien avec nos objectifs du projet éducatif ne sont pas disponibles pour l'instant puisque les enseignants doivent remettre leurs résultats de la 2^e étape le 25 février prochain. Deux chantiers sont en cours : la formation d'une didacthèque virtuelle et physique avec des ressources pour les enseignants ainsi que la révision du processus d'autocorrection en écriture.

3.4 Initiatives pédagogiques/Projet CAR

Mme Émilie mentionne qu'elle a participé au colloque CAR. Il s'agit d'une initiative pédagogique financée par la fondation Chagnon. Cette initiative vise, entre autres, à favoriser le travail en collaboration au sein des écoles. Elle a été heureuse de voir que notre école se démarque déjà à ce niveau. Malheureusement, le financement pour ce projet sera arrêté à la fin de l'année.

3.5 Danse des flocons

La danse des flocons est remise au jeudi 27 mars. Le lendemain est une journée pédagogique.

3.6 Boutique PDLM – Perte de financement

Mme Émilie indique que le financement qui avait été obtenu du CSSPO pour la boutique PDLM a été repris en raison des gels et coupures budgétaires.

3.7 Patinoire

Le conjoint de Mme Marie-Pier Beauchamp s'occupe de la patinoire dans la cour d'école. La ville envoie des rapports et ils sont satisfaits de l'entretien. Une séquence de ringuette va bientôt commencer avec Mme Andréanne en éducation physique.

3.8 Communication avec les parents

Mme Danielle Akimi soulève que, selon elle, et à la suite de la formation qu'elle a suivi sur le rôle du CÉ, les parents ne sont pas assez consultés et/ou informés sur les discussions que nous avons lors des CÉ.

M. Lafortune rappelle que le CÉ est une démocratie représentative et non une démocratie directe. La connectivité avec les parents peut se manifester avec les liens que chacun entretient autour de lui/dans sa communauté. Lorsque des enjeux importants sont soulevés et qu'ils méritent davantage de consultation, il existe des mécanismes au sein du CSSPO pour des consultations plus formelles.

Mme Émilie s'engage à envoyer des faits saillants sur la vie de l'école aux parents sous forme d'affiche tous les mois.

Mme Akimi propose la tenue d'un sondage aux parents au moins une fois dans l'année afin d'assurer un contact avec eux. Elle doit revenir avec une proposition plus détaillée à ce niveau.

4. Mots des représentants

4.1 Mot du Service de garde

Mme Tanya Laverdure mentionne que son équipe fonctionne vraiment bien cette année. L'équipe d'éducateurs est engagée et impliquée. Il y a beaucoup moins de roulement de personnel. Les nouveaux postes de 37 heures sont donc un succès. Ils travaillent présentement sur un projet où divers pays seront représentés lors d'une exposition.

4.2 Mot du représentant au Comité de parents du CSSPO

Mme Marie-Pier Beauchamp mentionne que la question des bassins pour notre secteur a encore été soulevée lors de la rencontre. Les préoccupations se situent au niveau du nombre de changement d'école pour les enfants et des corridors de sécurité. Un autre enjeu soulevé concerne les coupures/gel de budget/gel de construction etc.

4.3 Mot du représentant au Comité EHDAA de la CSSPO

Nous n'avons actuellement aucun représentant au Comité EHDAA.

4.4 Mot de l'OPP

Aucun point à soulever.

4.5 Mot des enseignants

En tant que délégué syndical, M. Francis Gagnon souhaite souligner la semaine des enseignants car il considère que son équipe est exceptionnelle et qu'ils effectuent un travail formidable auprès des enfants.

4.6 Mot de la Direction

Mme Émilie souhaite aussi souligner, pour la semaine des enseignants, le travail de tout son personnel qui choisit de se présenter tous les jours pour l'amour des enfants. Le 14 février, il y aura le carnaval de l'école avec une activité de tire sur neige. La Saint-Valentin sera aussi soulignée.

5. Varia

Aucun point au varia.

6. Levée de l'assemblée

C.É. 2024-2025-44

Mme Marie-Pier Beauchamp propose la levée de l'assemblée à 20h37, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Approuvée

Mme Marie-Pier Beauchamp
Présidente du conseil d'établissement

Mme Émilie Séguin
Directrice de l'école du Parc-de-la-Montagne